Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-200059830-20251217-118CM11DEC25-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

COMMUNE de Val d'Oust

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la commune de Val d'Oust

SEANCE ORDINAIRE DU 11 DECEMBRE 2025.

Convocation : 4 décembre 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 11 décembre, le Conseil de la Commune de Val d'Oust, dûment et régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la mairie de Val d'Oust, sous la présidence de Mme Florence PRUNET, Maire.

Présents : Mme AUGUSTE Carine - M. BIGOT Alain – M. BONNO Marcel - M. CHEDALEUX Arnaud - M. COAT Thierry - M. DANIEL Pierre - Mme DENOUAL Lydia - M. DUBOIS Jean-Paul - M. GABILLET Jannick *(à partir de la délibération n° 2025_109)* - Mme GEFFROY Nathalie - M. GOUSSET Nicolas - Mme JAHIER Maryline– M. LEBON Jean-Marie - Mme LEGUE Charlotte (arrivée à 19h05) - Mme LE JOSSEC Marlène - M. MAHE Philippe - Mme MARGOUET Alexandra - M. MILLET Olivier - Mme PAPETA Nathalie *(à partir de la délibération n° 2025_110)* – Mme PASQUIER Pierrette - Mme PRUNET Florence - - M. VERONIQUE Jean-Louis.

Pouvoirs : Mme BLANCHON Evelyne ayant donné pouvoir à Mme Charlotte LEGUE - M. BOSCHET Alexandre ayant donné pouvoir à Mme GEFFROY Nathalie - Mme JARRY Martine ayant donné pouvoir à M. Pierre DANIEL - Mme REVEL Amandine ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis VERONIQUE - Mme SABOURDY Véronique ayant donné pouvoir à Mme Maryline JAHIER.

Secrétaire de séance (article 2121-15 du CGCT) : Mme LE JOSSEC Marlène.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : - 20,
- 21 à partir de la délibération 2025_109
- 22 à partir de la délibération 2025_110

Votants : - 24,
- 25 à partir de la délibération 2025_109
- 27 à partir de la délibération 2025_110

DEL_2025_118_TRAVAUX : Pôle culturel et associatif Le Patio : Choix de l'entreprise pour l'acquisition de mobilier

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du projet de construction du pôle culturel et associatif, la commune a lancé une consultation en procédure adaptée pour l'acquisition de mobilier. La consultation a démarré le 27 octobre 2025. La réponse était attendue pour le 17 novembre 2025.

9 entreprises ont retiré le dossier de consultation mais seule une a répondu à savoir l'entreprise IDM basée à NANTES.

La Commission d'appels d'offres s'est réunie vendredi 5 décembre 2025 à 11h00 en présence du maitre d'œuvre AT56S Au regard des informations reçues, l'offre remise par IDM a été jugée recevable.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-200059830-20251217-118CM11DEC25-DE

La Commission a donc donné un avis favorable pour attribuer le marché à l'entreprise IDM pour un montant HT de 138 009.59 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 27 octobre 2025, et fixant au 17 novembre 2025 à 17h00, la date limite de réception des offres au marché de fourniture de mobilier pour la médiathèque du pôle culturel ;

Vu l'avis de la commission d'appels d'offres, réunie le 5 décembre 2025.

Considérant que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au budget 2025 ;

Il est proposé au Conseil de délibérer afin de :

- **VALIDER** l'avis de commission d'appel d'offres réunie en date du 5 décembre 2025 et d'**ATTRIBUER** tel qu'indiqué ci-dessus le marché de fourniture de mobilier à l'entreprise IDM Library - 68 avenue Camus 44000 Nantes pour un montant HT de 138 009.59 € (165 611.11 €TTC).
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer le marché et toutes les pièces ci-référant.

Après avoir délibéré, il est procédé à un vote donnant les résultats suivants :

Présents : 22	Pour : 27	Majorité absolue : 14
Votants : 27	Contre : 0	Suffrages exprimés : 27
	Abstentions : 0	

Au regard de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'avis de commission d'appel d'offres réunie en date du 5 décembre 2025 et **ATTRIBUE** tel qu'indiqué ci-dessus le marché de fourniture de mobilier à l'entreprise IDM Library - 68 avenue Camus 44000 Nantes pour un montant HT de 138 009.59 € (165 611.11 €TTC).
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer le marché et toutes les pièces ci-référant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.
Val d'Oust, le 12 décembre 2025.

Mme PRUNET Florence,
Maire.

Mairie de Val d'Oust (Morbihan)

Mme LE JOSSEC Marlène,
Secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (1, rue Nationale, Le Roc Saint-André – 56460 VAL D'OUST) ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes par voie postale (3 contours Motte, CS 44416 – 35044 RENNES Cedex) ou par voie électronique (application télérecourscitoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication